

AMEN BANK

Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2005

Etat des engagements hors Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2005

Etat de résultat consolidé Exercice clos le 31 décembre 2005

Etat de flux de trésorerie consolidé Exercice clos le 31 décembre 2005

Rapport d'audit des états financiers consolidés – Exercice 2005

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2005

Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2005****(unité : en milliers de dinars)****A C T I F**

	Notes	31/12/2005	31/12/2004	VARIATION
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	50 319	53 666	-3 347
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	105 447	122 541	-17 094
Créances sur la clientèle	3	1 633 373	1 522 035	111 338
Portefeuille -titres commercial	4	18 008	27 147	-9 139
Portefeuille d'investissement	5	208 268	173 895	34 373
Titres mis en équivalence	6	26 766	27 469	-703
Valeurs immobilisées	7	70 093	71 452	-1 359
Autres actifs	8	20 857	32 940	-12 083
TOTAL ACTIF		2 133 131	2 031 145	101 986

P A S S I F

Banque centrale & CCP		0	0	0
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	9	30 180	30 661	-481
Dépôts & avoirs de la clientèle	10	1 677 377	1 610 882	66 495
Emprunts & ressources spéciales	11	194 968	175 117	19 851
Autres passifs	12	8 940	8 538	402
TOTAL PASSIF		1 911 465	1 825 198	86 267

INTERETS MINORITAIRES

Intérêts minoritaires dans les réserves		3 591	3 583	8
Intérêts minoritaires dans le résultat		199	255	-56
INTERETS MINORITAIRES	13	3 790	3 838	-48

CAPITAUX PROPRES

Capital		70 000	70 000	0
Réserves consolidées		125 418	117 654	7 764
Actions propres		0	0	-
Résultats reportés consolidés		1	3	-2
Résultat de la période consolidé		22 457	14 452	8 005
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	217 876	202 109	15 767

TOTAL PASSIF, INTERÊTS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES		2 133 131	2 031 145	101 986
---	--	------------------	------------------	----------------

Etat des engagements hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2005

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004	VARIATION
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données		184 770	176 127	8 643
Crédits documentaires		179 643	168 379	11 264
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	15	364 413	344 506	19 907
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		20 800	22 850	-2 050
Engagements sur titres		750	835	-85
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	16	21 550	23 685	-2 135
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Garanties reçues		296 311	279 399	16 912
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	17	296 311	279 399	16 912

Etat de résultat consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2005
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	VARIATION
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	18	129 162	122 851	6 311
Commissions reçues	19	20 331	18 424	1 907
Gains/Portefeuille titres commercial et opérations financières	20	7 495	9 206	-1 711
Revenus du portefeuille d'investissement	20	11 345	7 093	4 252
Total produits d'exploitation bancaire		168 333	157 574	10 759
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	21	-75 178	-77 552	2 374
Commissions encourues		-1 755	-1 213	-542
Pertes sur portefeuille titres commercial		-44	-165	121
Total charges d'exploitation bancaire		-76 977	-78 930	1 953
PRODUIT NET BANCAIRE		91 356	78 644	12 712
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif				
	22	-32 176	-27 347	-4 829
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement				
		459	2 800	-2 341
Autres produits d'exploitation				
		872	1 368	-496
Frais de personnel				
		-23 642	-21 984	-1 658
Charges générales d'exploitation				
	23	-10 125	-8 565	-1 560
Dotations aux amortissements sur immobilisations.				
	24	-3 776	-3 854	78
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 968	21 062	1 906
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
	25	848	-3 251	4 099
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires				
		343	144	199
Impôts sur les bénéfices				
	26	-1 503	-3 248	1 745
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		22 656	14 707	7 949
Intérêts des minoritaires dans le résultat				
		-199	-255	56
RESULTAT NET DE LA PERIODE		22 457	14 452	8 005

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2005
(unité: en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	VARIATION
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		179 343	166 669	12 674
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-76 998	-63 918	-13 080
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		60 556	-10 216	70 772
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-174 805	-25 706	-149 099
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		60 490	54 577	5 913
Titres de placement ou de transaction		6 489	2 743	3 746
Sommes versées au personnel & créditeurs divers		-25 067	-24 069	-998
Autres flux de trésorerie		-8 067	-22 856	14 789
Impôt sur les sociétés		-1 642	-3 270	1 628
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		20 299	73 954	-53 655
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		12 547	8 459	4 088
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-29 184	-126 491	97 307
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-2 398	-9 990	7 592
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-19 035	-128 022	108 987
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		428	159	269
Remboursement d'emprunts		-3 000	-3 583	583
Augmentation/diminution ressources spéciales		22 827	16 942	5 885
Dividendes versés		-7 448	-7 298	-150
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		12 807	6 220	6 587
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	27	14 071	-47 848	61 919
Liquidités et équivalents en début d'exercice		117 680	165 528	-47 848
Liquidités et équivalents en fin d'exercice		131 751	117 680	14 071

Tunis, le 16 Mai 2006

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE L'AMEN BANK**

N. REF : MBZ/ER/BHF/ N° 021/2006

OBJET : Rapport d'audit des états financiers consolidés – Exercice 2005

Messieurs,

En exécution de la mission d'audit des comptes consolidés du groupe « AMEN BANK », nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe « AMEN BANK » arrêtés au 31 décembre 2005.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

Tunis, le 16 Mai 2006

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE L'AMEN BANK**

N. REF : MBZ/ER/BHF/ N° 021/2006

OBJET : Rapport d'audit des états financiers consolidés – Exercice 2005

Messieurs,

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001- 117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe «**AMEN BANK**», nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société «**AMEN BANK**», relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2005 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés et ce pour les sociétés LE RECOUVREMENT, AMEN LEASE et AMEN SOFT.

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Informations complémentaires :

Notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK arrêtés au 31/12/2004 et daté le 10 Mai 2005 a comporté une réserve sur les états financiers non certifiés des sociétés AMEN INVEST; AMEN LEASE et AMEN PROJECT.

Les états financiers à fin 2004 des sociétés sus indiquées tels que présentés dans le présent rapport, ont été retraités sur la base des informations financières définitives

telles que certifiées par les commissaires aux comptes. Ils sont donc différents de ceux présentés dans notre rapport de l'exercice précédent.

Ce rapport annule et remplace celui daté du 02 Mai 2006.

***LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI***

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2005

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2005.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas la différence entre les dates de clôtures ne doit être supérieure à trois mois. C'est le cas de la société EL KAWARIS dont les états financiers sont arrêtés et certifiés au 31/08/2005 mais pour les besoins de la consolidation, des états financiers ont été présentés à la date du 30/11/2005.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

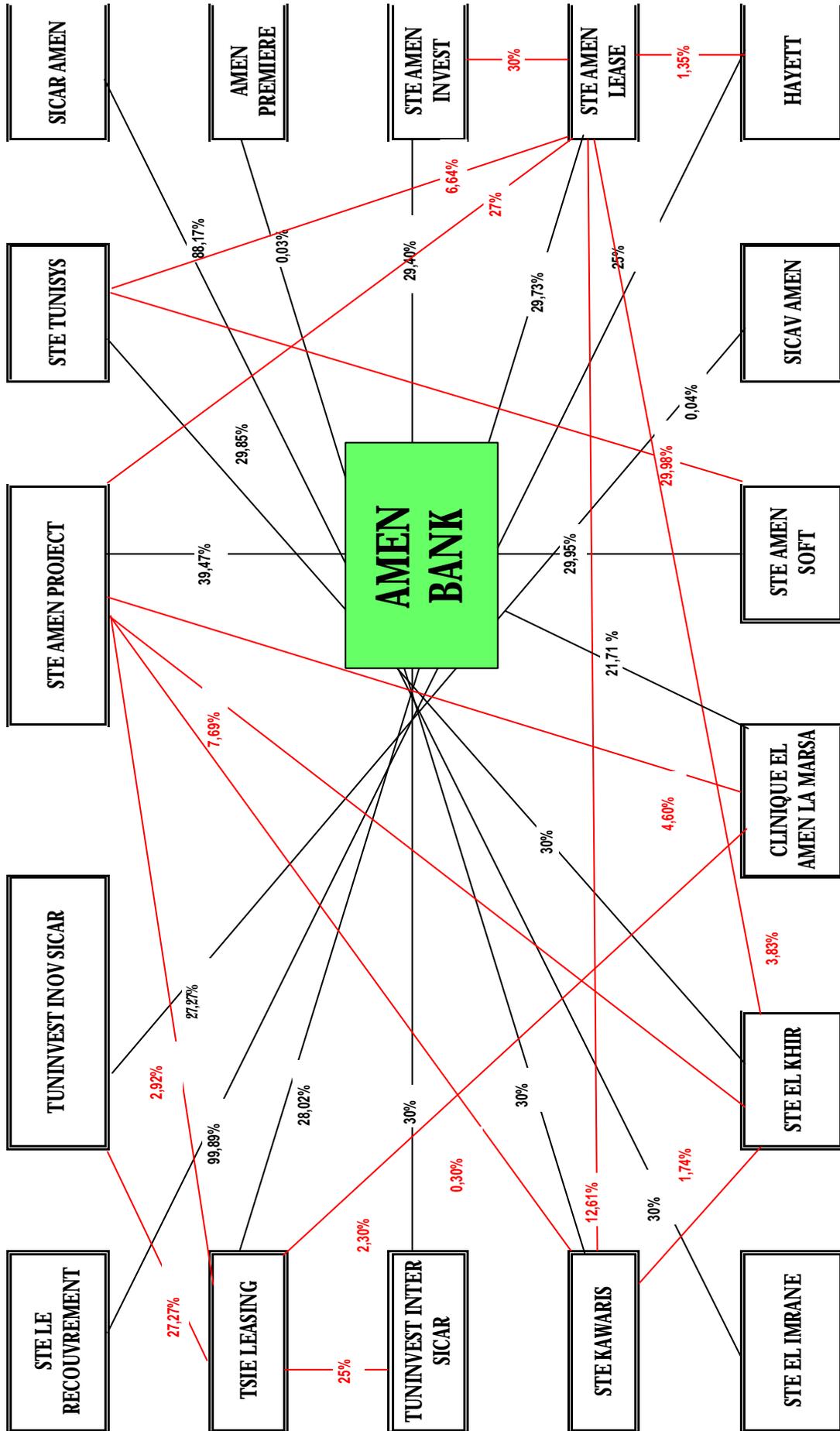
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

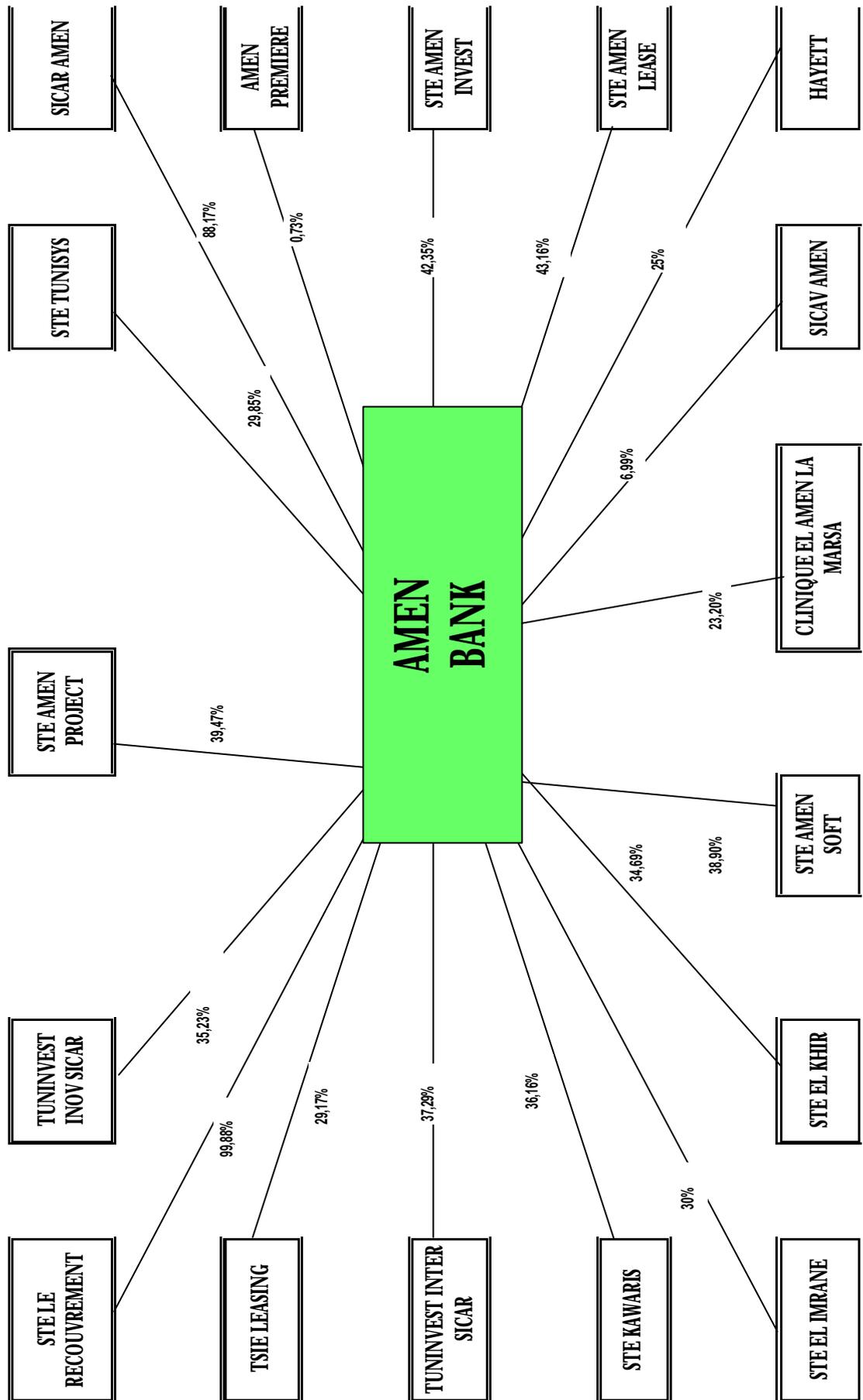
Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	70 000 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	30 000 000	88,17%	Filiale	IG	88,17%
LE RECOUVREMENT	Financier	300 000	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	20 000 000	39,47%	Associée	ME	39,47%
AMEN LEASE	Financier	10 000 000	29,73%	Associée	ME	43,16%
AMEN INVEST	Financier	1 000 000	29,40%	Associée	ME	42,35%
TUNISIE LEASING	Financier	20 000 000	28,02%	Associée	ME	29,17%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500 000	27,27%	Associée	ME	35,23%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	10 000 000	30%	Associée	ME	37,29%
SICAV AMEN	Financier		0,04%	Associée	ME	6,99%
AMEN PREMIERE	Financier		0,03%	Associée	ME	0,73%
HAYETT	Assurance	3 000 000	25%	Associée	ME	25%
EL IMRANE	Immobilier	4 000 000	30%	Associée	ME	30%
AMEN SOFT	Informatique	400 000	29,95%	Associée	ME	38,90%
TUNISYS	Informatique	1 500 000	29,85%	Associée	ME	29,85%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	Santé	1 835 000	20,71%	Associée	ME	23,20%
EL KHIR	Agricole	5 200 000	30%	Associée	ME	34,69%
KAWARIS	Agricole	3 300 000	30%	Associée	ME	36,16%

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

POURCENTAGE DU CONTRÔLE DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE



POURCENTAGE D'INTERET DANS LES SOCIETES DU GROUPE



5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille-titres commercial ;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

5.3-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2-Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5-Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant comptes des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2005; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2005.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur une sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif.

Le goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne

restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode sont pris en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation constaté au niveau AMEN BANK.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;

NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)***ACTIFS****Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 50 319 mDT contre 53 666 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi:

	31/12/2005	31/12/2004	Variation
CAISSE	12 641	16 241	-3 600
BCT	36 942	37 390	-448
CCP et TGT	736	35	701
TOTAL	50 319	53 666	-3 347

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

	MONTANT
AMEN BANK	50 006
Intégration SICAR AMEN	13
Intégration LE RECOUVREMENT	313
Elimination compte courant SICAR AMEN	-13
TOTAL	50 319

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 105 447 mDT contre 122 541 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi:

	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Organismes spécialisés	30 386	43 745	-13 359
Banques (R & NR) et prêts en devises	75 061	78 364	-3 303
Créances rattachées	0	432	-432
TOTAL	105 447	122 541	-17 094

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 –Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2005, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 1 633 373 mDT contre 1 522 035 mDT au 31/12/2004 se détaillant comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Portefeuille escompte et effets	1 159 320	1 031 377	127 943
Compte débiteurs de la clientèle	417 907	418 981	-1 074
Crédits sur ressources spéciales	148 068	121 801	26 267
Autres crédits	146 305	156 844	-10 539
Provisions et agios réservés	-238 636	-209 753	-28 883
Créances rattachées	409	2 785	-2 376
TOTAL	1 633 373	1 522 035	111 338

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 4 – Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial présente un solde net de 18 008 mDT à la date du 31 décembre 2005 contre 27 147 mDT au 31 décembre 2004 et se présente comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004	Variation
TITRES DE PLACEMENT			
1/ TITRES A REVENU FIXE.	16 640	25 639	-8 999
1-1/ Bons de trésor (AMEN BANK)	3 190	9 539	-6 349
1-2/ Billets de trésorerie (SICAR AMEN)	13 450	16 100	-2 650
1-3/ Créances rattachées	0	0	0
2/ TITRES A REVENU VARIABLE.	1 368	1 508	-140
2-1/ Titres de Placement en actions.	3 220	3 179	41
2-2/ Provisions sur titres de transaction et de placement (AMEN BANK)	-1 852	-1 671	-181
TOTAL	18 008	27 147	-9 139

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

	MONTANT
AMEN BANK	4 558
Intégration SICAR AMEN	26 190
Elimination des comptes à terme et certificats de dépôts souscrits par SICAR AMEN chez AMEN BANK	-12 740
Sous total SICAR AMEN	13 450
TOTAL	18 008

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 208 268 mDT à la date du 31 décembre 2005 contre 173 895 mDT à fin 2004 et se présente comme suit:

	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Titres d'investissement	179 990	141 476	38 514
Participation en rétrocession	10 901	24 977	-14 076
Autres titres de participation	25 687	9 191	16 496
Provisions sur titres	-8 457	-1 896	-6 561
Créances rattachés	147	147	0
TOTAL	208 268	173 895	34 373

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	257 456
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	107
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	91
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	605
Annulation provisions des titres EL KAWARIS chez AMEN BANK	109
Annulation provisions des titres AMEN LEASE chez AMEN BANK	2 914
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN LEASE	1
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur EL KHIR	405
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur TUNISIE LEASING	1 844
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN PROJECT	40
Elimination des titres AMEN INVEST	-299
Elimination des titres EL IMRANE	-1 200
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-3 000
Elimination des titres Tuninvest Innovation Sicar	-750
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSAA	-901
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres d'AMEN LEASE	-2 915
Elimination des titres d'AMEN PROJECT	-7 915
Elimination des titres de SICAR AMEN	-26 452
Elimination des titres EL KHIR	-1 560
Elimination des titres HAYETT	-513
Elimination des titres KAWARIS	-990
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-6 457
Elimination des titres TUNISYS	-448
Sous total AMEN BANK	209 650
Intégration SICAR AMEN	12 539
Elimination emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-2 440
Elimination FONDS GERE AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-11 481
Sous total SICAR AMEN	-1 382
TOTAL	208 268

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence » représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 26 766 mDT à la date du 31 décembre 2005 contre 27 469 mDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
AMEN LEASE	-2 564	-1 832	-732
AMEN PROJECT	8 166	8 316	-150
TUNISIE LEASING	10 948	10 907	41
HAYETT	1 295	1 203	92
EL IMRANE	1 613	1 685	-72
EL KHIR	715	744	-29
AMEN SOFT	11	198	-187
TUNISYS	226	723	-497
AMEN INVEST	767	693	74
TUNINVEST INNOVATION SICAR	652	642	10
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	3 454	3 193	261
KAWARIS	885	883	2
AMEN PREMIERE	77	77	0
SICAV AMEN	39	37	2
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	83	0	83
Ecart d'acquisition positif sur CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	389	0	389
TOTAL	26 766	27 469	-703

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2005 un solde net de 70 093 mDT détaillé comme suit:

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Immobilisations	102 899	99 630	3 269
Autres immobilisations	335	1 732	-1 397
Amortissements	-34 550	-31 238	-3 312
Non valeurs	1 409	1 328	81
TOTAL	70 093	71 452	-1 359

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	70 221
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	262
Retraitement du leasing	53
Retraitement du leasing (amortissement)	-20
TOTAL	70 093

Note 8 – Autres actifs :

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 20 857 mDT contre 32 940 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Comptes de régularisation	2 414	16 659	-14 245
Débiteurs divers	18 443	16 281	2 162
TOTAL	20 857	32 940	-12 083

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	15 919
Intégration SICAR AMEN	5 026
Autres actifs	6
Elimination des intérêts à recevoir par SICAR AMEN sur obligations émises par AMEN BANK	-74
Elimination des commissions de gestion à recevoir par AMEN BANK auprès de SICAR AMEN	-20
TOTAL	20 857

PASSIFS.**Note 9 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers :**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 30 180 mDT contre 30 661 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Organismes financiers spécialisés	3 250	1 534	1 716
Banques comptes ordinaires	2 277	2 917	-640
Emprunts interbancaires en dinars	10 000	22 000	-12 000
Emprunts en devises	14 653	4 210	10 443
TOTAL	30 180	30 661	-481

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 1 677 377 mDT contre 1 610 882 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Comptes à vue	507 771	488 381	19 390
Compte épargne	271 727	265 149	6 578
Compte à terme, Bon de caisse et Certificat de dépôts	853 004	809 287	43 717
Autres sommes dues à la clientèle	40 052	37 280	2 772
Dettes rattachées	4 823	10 785	-5 962
TOTAL	1 677 377	1 610 882	66 495

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	1 690 078
Intégration SICAR AMEN (Fonds géré).	11 534
Elimination des comptes à terme et certificats de dépôts souscrits par SICAR AMEN chez AMEN BANK	-12 740
Elimination comptes courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK	-13
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-11 482
TOTAL	1 677 377

Note 11 – Emprunts et ressources spéciales :

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 194 968 mDT contre 175 117 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Emprunts AMEN BANK	18 521	21 560	-3 039
Ressources spéciales en Dinars	159 508	134 909	24 599
Ressources spéciales en devises	13 173	15 032	-1 859
Dettes rattachées	3 766	3 616	150
TOTAL	194 968	175 117	19 851

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	197 447
Retraitement du leasing (valeur brute des immobilisations)	53
Retraitement du leasing (amortissement)	-18
Elimination emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-2 440
Elimination des intérêts à payer par AMEN BANK à SICAR AMEN	-74
TOTAL	194 968

Note 12 – Autres passifs.

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 8 940 mDT contre 8 538 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Provisions et réajustements	678	718	-40
Retenues et taxes	2 440	393	2047
Autres compte de régularisation	5 589	7 381	-1 792
Autres Passifs	177		177
Passif impôt différé	56	46	10
TOTAL	8 940	8 538	402

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 707
Intégration SICAR AMEN	194
Intégration LE RECOUVREMENT	3
Impôt différé passif	56
Elimination des commissions de gestion à payer à AMEN BANK par SICAR AMEN au titre de la gestion du portefeuille financier	-20
TOTAL	8 940

INTERETS MINORITAIRES.**Note 13– Intérêts minoritaires :**

Les intérêts minoritaires représentent la quote part dans l'actif net d'une filiale attribuables aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31/12/2005 comme suit :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	3 591	3 583	8
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	199	255	-56
TOTAL	3 790	3 838	-48

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES.

Note 14 – Capitaux propres :

LIBELLE	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDEES	REPORT	RESULTAT CONSOLIDE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2004	70 000	117 654	3	14 452	202 109
Affectation de résultat		7 254	-2	-7 252	0
Dividendes et tantièmes				-7 200	-7 200
Effet de variation de périmètre et de pourcentage d'intérêts		510			510
Résultat de la période				22 457	22 457
SOLDE AU 31/12/2005	70 000	⁽¹⁾ 125 418	1	⁽²⁾ 22 457	217 876

(1) Les réserves consolidées au 31/12/2005 sont présentées comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	121 124
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	121
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	-423
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	3 042
Quote part dans sociétés mises en équivalences bénéficiaires.	5 213
Quote part dans sociétés mises en équivalences déficitaires.	-6 445
Quote part dans sociétés intégrées globalement.	322
Imputation du GoodWill sur titres mis en équivalence	2 290
Impact des travaux d'homogénéisation.	174
Sous total AMEN BANK	125 418

(2) Le résultat consolidé au 31/12/2005 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
AMEN BANK	19 444	18 483	961
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	3 705	0	3 705
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	35	33	2
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-3 042	-2 717	-325
Quote part dans sociétés mises en équivalences bénéficiaires	1 842	1 650	192
Quote part dans sociétés mises en équivalences déficitaires	-994	-4 901	3 907
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 487	1 904	-417
Amortissement GW Climique El Amen LA MARSA	-20	0	-20
TOTAL	22 457	14 452	8 005

La part des minoritaires dans le résultat de la société LE RECOUVREMENT est négligeable.

Engagements Hors Bilan**Note 15 – Passifs éventuels :**

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Cautions, avals et autres garanties donnés	184 770	176 127	8 643
Crédits documentaires	179 643	168 379	11 264
TOTAL	364 413	344 506	19 907

Cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Cautions, avals et autres garanties donnés au niveau de l'AMEN BANK	198 220	186 227	11 993
Elimination de l'Aval donné par AMEN BANK à Sicar Amen	-13 450	-10 100	-3 350
Cautions, avals et autres garanties donnés	184 770	176 127	8 643
Crédits documentaires au niveau de l'AMEN BANK	179 643	168 379	11 264
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	364 413	344 506	19 907

Note 16 – Engagements donnés:

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Engagements de financement donnés	20 800	22 850	-2 050
Engagements sur Titres	750	835	-85
TOTAL	21 550	23 685	-2 135

Cette rubrique correspond aux engagements donnés au niveau de l'AMEN BANK.

Note 17 – Engagements reçus :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Garanties Reçues	296 311	279 399	16 912
TOTAL	296 311	279 399	16 912

Cette rubrique correspond aux garanties reçues au niveau de l'AMEN BANK.

L'audit de l'état des engagements hors bilan, arrêté au 31/12/2004, nous a permis de relever l'absence de prise en compte, parmi les engagements hors bilan de la banque, des garanties suivantes :

- Les garanties réelles reçues de la clientèle.
- Les engagements de financements reçus.
- Une partie des engagements de financements donnés.

ETAT DE RESULTAT.**Note 18 – Intérêts & revenus assimilés.**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 129 162 mDT au 31/12/2005 contre 122 851 mDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Produits sur organismes financiers	3 913	5 259	-1 346
Intérêts sur opérations avec la clientèle	121 059	113 629	7 430
Commissions à caractère d'intérêts	4 190	3 963	227
TOTAL	129 162	122 851	6 311

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	127 949
Intégration SICAR AMEN	1 394
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-81
Elimination de la commission de gestion sur fonds géré par SICAR AMEN	-100
TOTAL	129 162

Note 19 – Commissions reçues :

Le solde de ce poste est détaillé ainsi:

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Chèques et opérations diverses	8 860	8 666	194
Opérations avec l'étranger	1 511	1 361	150
Opérations sur comptes	2 429	2 414	15
Opérations monétiques	2 957	2 308	649
Autres commissions	4574	3 675	899
TOTAL	20 331	18 424	1 907

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	20 425
Elimination des commissions de gestion reçues auprès de SICAR AMEN	-94
TOTAL	20 331

Note 20 – Revenus de portefeuille titres :

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Titres de transaction	904	1 740	-836
Gains sur opération de change	6 591	7 466	-875
S/ Total (1)	7 495	9 206	-1 711
Portefeuille d'investissement (2)	11 345	7 093	4 252
TOTAL	18 840	16 299	2 541

(1) Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	6 902
Intégration SICAR AMEN	587
Intégration LE RECOUVREMENT	6
TOTAL	7 495

(2) Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	14 387
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN PROJECT	-158
Elimination des dividendes encaissés de TL	-846
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN SOFT	-55
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN INVEST	-51
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-77
Elimination des dividendes encaissés de SICAV AMEN	-3
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-1852
TOTAL AMEN BANK	11 345

Note 21 – Intérêts encourus et charges assimilées.

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Charges sur organismes financiers	5 925	4 815	1 110
Intérêts sur opérations avec la clientèle	59 420	63 622	-4 202
Emprunts et ressources spéciales	9 833	9 115	718
TOTAL	75 178	77 552	-2 374

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	75 256
Retraitement du leasing	3
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-81
TOTAL	75 178

Notes 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	35 881
Annulation de reprise de provisions sur titres Sicav Amen effectuée en 2005 chez Amen Bank	4
Annulation de provision affectée en 2005 sur les titres El Khir détenus par Amen Bank	-605
Annulation de provision affectée en 2005 sur les titres Tuninvest Innovation Sicar détenus par Amen Bank	-81
Annulation de provision affectée en 2005 sur les titres Amen Lease détenus par Amen Bank	-2914
Annulation de provision affectée en 2005 sur les titres EL KAWARIS détenus par Amen Bank	-109
TOTAL	32 176

Notes 23 – Charges générales d'exploitation.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	10 097
Intégration SICAR AMEN	135
Intégration LE RECOUVREMENT	0
Retraitement du leasing	-13
Elimination des commissions de gestion payée par SICAR AMEN à AMEN BANK	-94
TOTAL	10 125

Notes 24 – Dotations aux amortissements sur immobilisations.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	3 789
Annulation dotation d'amortissement sur réévaluation chez AMEN BANK	-43
Retraitement du leasing (amortissement)	10
Amortissement GW sur titres Clinique El Amen La Marsa	20
TOTAL	3 776

Notes 25 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004	Variation
AMEN LEASE	-645	-4 650	4 005
AMEN PROJECT	10	174	-164
TUNISIE LEASING	960	843	117
HAYETT	182	142	40
EL IMRANE	28	44	-16
EL KHIR	51	-143	194
AMEN SOFT	1	50	-49
TUNISYS	-332	-64	-268
AMEN INVEST	148	140	8
TUNINVEST INNOVATION SICAR	11	-44	55
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	437	251	186
KAWARIS	12	4	8
AMEN PREMIERE	0	2	-2
SICAV AMEN	2	0	2
CLINIQUE EL AMEN LA MARSAS	-37	0	-37
TOTAL	848	-3 251	4 099

Notes 26 – Impôt sur les sociétés.

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %). Les sociétés EL KHIR et KAWARIS sont soumises au taux de 10%.

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2005 totalise 1 503 mDT et se détaille comme suit:

Libellé	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Impôts courants	1 494	3 239	-1 745
Impôts différés	9	9	0
Impôts sur les bénéfices	1 503	3 248	-1 745

Le solde de ce poste se détaille entre les sociétés du groupe comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	1 369
Intégration SICAR AMEN	125
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	9
TOTAL	1 503

Notes 27 – Etat des flux de trésorerie.

L'exercice 2005 a dégagé un flux de trésorerie positif de 14 071 mDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 117 680 mDT au début de la période à 131 751 mDT au 31 Décembre 2005.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit:

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 20 299 mDT résultant essentiellement de l'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées pour un montant de 102 345 mDT.

Ce flux provient essentiellement de la société mère pour 30 635 mDT.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 19 035 mDT dont 20 552 sont inhérents à la Banque.

Les activités de financement ont dégagé un flux positif de 12 807 mDT dont 12 627 mDT revenant à la société mère et composé essentiellement des ressources spéciales.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Note 28 – Evènements postérieurs à la clôture.

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication à la date **du 18 Mai 2006**. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.